AccueilRevenir à l'accueilCollectionLa correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856Collection1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salonsCollection1852 (1er juin-13 novembre) : Guizot historien, liberté de ton et d'analyseItemVal-Richer, Mercredi 16 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven

# Val-Richer, Mercredi 16 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Les mots clés

Amis et relations, Bonaparte, Charles-Louis-Napoléon (1808-1873), Conditions matérielles de la correspondance, Enfants (Guizot), Famille Guizot, Famille royale (France), France (1848-1852, 2e République), Fusion monarchique, Politique (France), Politique (Russie), Relation François-Dorothée, Santé (Dorothée)

### Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

### **Présentation**

Date1852-06-16

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

## Information générales

LangueFrançais

Cote3215, AN: 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 15

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

Val Richer 16 Juin 1852

Quand je vous écris, je n'ai point de nouvelles à vous dire, et quand j'en ai, je ne

suis comment vous les écrire. Je recueille ici ce que j'ai appris de plus intéressant, et de plus exact depuis quelques jours. Ma lettre ira attendre à Paris une occasion. A tort ou à raison, MM. Fould. Rouher et même Morny se flattent de rentrer prochainement au pouvoir, et il y a des intimes de l'Elysée qui y croyent. Ce serait le résultat d'un accord entre eux et M. de Persigny, qui passerait aux Affaires étrangères. Les anciens ministres adopteraient pour le dehors et dans l'avenir, la politique impériale représentée par Persigny, et le nouveau Cabinet adopterait au dedans et actuellement, la politique modérée qu'ils représentent. Cela se ferait-il à la suite et par suite d'une décision du conseil d'Etat dans l'affaire des biens d'Orléans, qui rouvrirait une porte à Morny et Fould ? Je ne sais et ce qui me revient des dispositions du Conseil d'Etat, m'en fait beaucoup douter. Cependant, le bruit dont je vous parle est sérieux.

Le Président ne renonce à rien, mais il est décidé à deux choses, à attendre, et à tout faire pour vous amener à ce qu'il veut. Il vous croit séduisibles. Question de temps, de savoir faire et de bonne fortune. Son espérance est aussi indomptable que son idée est fixe. Vos compliments l'encouragent plus que vos duretés ne le piquent. Il fait de tout cela un mélange qui le laisse plein de confiance. Vous ne pouvez lui ôter ni son étoile, ni son adresse persévérante. Vous subirez l'influence de l'une et de l'autre. Vous en passerez par son titre d'Empereur parce que vous ne pouvez vous passer de lui. Il attendra tant qu'il faudra pour le prendre ; mais le bon moment lui viendra pour le prendre, comme il lui est venu pour le coup d'Etat. Sa politique extérieure aura son 2 Décembre ; il ne mettra pas l'Europe à la porte, mais il la mettra à la raison. Voilà ce qu'il y a au fond de la prudence, et de sa patience ; tôt ou tard, vous céderez à ses coquetteries, et à la nécessité. Vous douterez encore, et moi aussi je doute.

Voici cependant où en est la fusion. L'arrivée du Duc d'Aumale à Claremont et son opinion clairement exprimée avaient embarrassé la Duchesse d'Orléans, sans abandonner sa résistance, elle avait demandé qu'on restât en suspens jusqu'à ce que le Duc de Montpensier arrivât, et que toute la famille réunie pût en délibérer. Le Duc de Montpensier est arrivé, plus décidé, qu'aucun de ses frères. Alors a paru tout à coup ce petit article des Débats que vous vous rappelez et qui présentait les Princes et Changarnier comme encore bien loin de la fusion. La colère a été grande parmi les Princes. Le Prince de Joinville s'est chargé de l'explosion. Il est allé chez la Duchesse d'Orléans qui s'est dite absolument étrangère à l'article des Débats ; mais l'explication n'en a pas moins été jusqu'au bout. "Il n'y a point d'autre parti à prendre, c'est le seul moyen de salut pour notre maison. Quand j'ai consenti à être porté pour la présidence de la République, c'était dans cette seule vue nous avons nous, maison d'Orléans, une revanche à prendre ; je voulais la prendre en personne, mais pour remettre la couronne sur la tête du comte de Chambord. Comment Paris pourrait-il régner ? Vous seriez chaque matin obligée de faire aux partis révolutionnaires, une nouvelle concession ; avant six mois nous serions dans leurs mains. N'y pensez plus ; il faut en finir "

Tout cela, dit avec verve, avec abandon, d'autant plus impétueusement que la Duchesse d'Orléans semblait moins convaincue. Quand elle a vu que ses beaux frères étaient à ce point décidés, et que Joinville, sur qu'elle comptait et dont elle ne pouvait se passer se montrait le plus décidé de tous, elle s'est résignée, sans céder. Elle a dit qu'elle ne se séparerait point de la famille qu'elle ne protesterait point qu'elle subirait son sort, qu'elle demandait seulement, à ne prendre, personnellement point de part active à ce qu'on voulait faire, et à n'être pas là quand on le ferait. Les Princes y ont consenti.

Elle part donc pour Baden en Suisse et les Princes restent à Claremont jusqu'au

départ du Duc de Montpensier, moment fixé pour accomplir leur résolution. Sous quelle forme ? Par le Duc de Nemours seul, au nom de tous, ou par tous ensemble ? Je n'en sais rien ; ils n'en disent absolument rien ; ils veulent que l'acte soit tout-à-fait personnel et intérieur dans la famille. Ils se donnent seulement pour vous décidés à en finir et très près d'en finir. Je vous donne là le dires des meilleurs rapporteurs, et qui se sont dits autorisés à me dire. Ils sont de plus persuadés qu'il y a déjà eu, entre Claremont, et Frohsdorf, des communications préparatoires, et précises. Je n'ai rien de plus gros, ni rien de plus. Adieu.

## Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, Mercredi 16 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1852-06-16.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 05/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3867

### Informations éditoriales

Date précise de la lettre16 juin 1852

DestinataireBenckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destinationSchlangenbad

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVal-Richer (France)

Notice créée par Marie Dupond Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024

Quand je vous eleris, je nois point de nouvelles à vous dire, et quand j'en ai, je ne dais comment vous les derire. Le recueille lei ce que j'ai apprir de plus intéressant et de plus exact depuis quelques jours. ma lettre ira attendre à Paris une vecasion.

A ton ou à raison, Immi toute, Aouter es me me morny de flattent de rentuer prochainement au pouvoir, et il y a de, intimer de 118 lysée qui y troyent. Ce levet be resultat den accord outre eur es mi de Parigny qui passoreit aux attaires etrangères, Les ancien hinistres adopteroient, pour le dehon es dans l'avanir, la politique Imperiale représentée par Perigny, et le nouveau Cabinet adopteroit, au dedans es actuellement, la politique moderce quit reprétentent. Cela de feruit il à la Suite et par Suite d'une de cision du Conseil d'Stat dans l'affaire de, biens d'Orleans qui rouvriroit une parte à morny es toute? de ne dair, es le qui me revient ele, dispositions du Conseit d'Etat men fait beaucoup Louter. lependant le bruit dons je vous parte est letieux. Le Président ne renonce à rien; mois il est decide à deux choses, à attendre et à tout faire

pour vous a mener à ce quit vout, Il vous troit leduitibles, austion de four, de Savoir faire et de to one fortune . Son esperance est auti indomptable que don ide ast fixe. Her compliment linearingent plus que vos elusation ne le piquent. Il fait de tout cela un melange qui le laisse pleis de Confrance . Now me power his afer in Son atoile, not don adverse propositionate. Vous Subing Confluence de lleme et de l'entre. Vous on passabay par Son litre I Supereus parceque vous na poures vous passer de luis Il attendra tant quill faud na pour le prendre ; mais le bon moment lui vimora pour le prendre comme il lui est. Venu pour le comp d'Etat. La politique esteriore aura Son & Reumbre ; if ne mettra par I Surpe à la porte mais il la mettra à la raison. Voita a quit y a an fond de la presence es de la pratience ; tot one tand , vous cedaraj à des Cognetterie, es à la nécessité.

Voice develores eneme, et moi auti je doute. Voice cepondant (un en est la fusion. L'arrive du claire de l'Aurane à l'arrenant et son opinion claire mont exposime avoient embarrant la decture d'Orléans. Vans abandonnes de résistance, elle avoit de manuel qu'en restat en suspons jurque la que le dui de montpensie arrival, et que toute la famille réunie put en del bern.

Le duc de Montponsin est arrivé, plus de side qu'accune de son froise. Alors a parce tous à cont ce petit esticle de, Blate que vous vous rapply es qui prodented les trines es Changarnier Comme encere bien lois de la fusion. La colore a de grande parmi les trines. Le trine de Somwelle Shee change de Objeption. It est alle they la ducherse I bole an gri d'est lite abrolument etrangine à l'article de Olbats : mais l'opplication How a par moins the jurguan bout . "It my a point d'autre parti à prendre ; cut le leul moyen de Salut pour notre maison, Luam fai Consenti à otre porte pour la Bésidence de la Republique , colort dans note Soule Ahour aven, nous, maison & orline, une revenche à prendre, je voulois la prendre su posserme mais pour semettre la couronne sur la tête du conte de Chamberd, Comment faris pourseit if regner Vous deving chaque notin abligat de faire ous parter revolutions ain, one nouvelle concession; avant life mein, nous levisor dans leurs mains, by pense, plur , it fant on finis " Tout wela dit avec verve, avec abandon, d'autent plus impelucusement que la luchosse d'orleans Somblest moins convainue, Luand elle a que que des beaux frères obsimet à le proint de cides, et que l'oi nville , dur qui elle comptont et bont

elle ne pouvoit de passer de montroit le plus de cide de tour, elle Obst relignée, sans ceder. Elle a dit qu'elle ne de depareroit pourt de la famile qu'elle ne protesteroit point, qu'elle Subiroit don Jork, qu'elle demandrit seulement à ne prendre, personnellement point de part active à ce ques vouloit faire, et à notre par la quand on le feroit. Les Brinos y out consenti. Elle part donc pour Baden in Suine, en les Prince vertour nontpension, moment fixe pour accomplis leur re Volution. Sous quelle forme ? Par le duc de nemours land, an nom de tous, ou por tous curemble ? Se n'an Sais rien ; ils n'en disent abrolument rion; its veulens que l'a ete Soit tout a fait personnel et interieur dans la famille. It to domnent ledement pour ter de cider à en finie es tres pres den finis. Le vour dome là les dires des meilleurs rapporteurs, et qui de dons dits autoriver à me dire. Il Tout de plus parmader quit y a deja en, entre Claremont et Frohsbort, des communications preparationer of me cider. de nai rien de plus gros, ni min de plus. ache!